

Charte pour le relogement des habitants

*Projet de Rénovation Urbaine de
Chambéry
2005-2010*



Projet de Rénovation Urbaine de Chambéry

Convention signée avec l'ANRU le 17
octobre 2005

- “Article 9 : le plan de relogement”:
 - Favoriser le parcours résidentiel des familles
 - Diversifier les types d'habitat du quartier
 - Elaborer une charte relogement
 - Constituer une MOUS relogement

- Deux quartiers concernés

Quartier du Biollay :
5 200 hab
2650 logements dont 1850 sociaux



Quartier des Hauts de Chambéry

13 700 hab

5500 logements dont 3500 sociaux



Charte pour le relogement des habitants

- Signée en juin 2006 entre :
 - Ville et Communauté d'agglomération
 - Département de la savoie
 - Caisse d'Allocations Familiales
 - Bailleurs
 - Associations familiales et de locataires missionnées

4 grands principes

- Informer les locataires
- Prendre en compte les besoins et souhaits des locataires à reloger, tout en favorisant leur promotion résidentielle
- Offrir de bonnes conditions d'accueil aux ménages relogés dans leur nouveau logement
- Assurer la priorité des ménages pour l'attribution de logements et organiser la recherche de logements

Mission relogement

- Pour assurer le suivi et l'accompagnement des relogements , création d'une « mission relogement » animée par Chambéry métropole
- Partenaires institutionnels et associatifs ayant un rôle dans l'accompagnement social du relogement
- Relogement reste la compétence directe des bailleurs

Elaboration de la Charte

- Dans un premier temps, charte réfléchie entre Chambéry métropole et bailleur
- Constitution d'un groupe de travail avec associations missionnées qui va ensuite s'élargir aux autres membres de la « mission relogement »
- Contenu de la charte négocié au cours d'une dizaine de réunions puis validé par les différentes instances pour une signature en juin 2006
- Durée totale : environ 8 mois
- Opération de relogement en parallèle (mars 2006)

Contenu de la charte

- Principes de mise en oeuvre du relogement
- Différentes étapes du relogement
- Articulation démarches relogement et accompagnement des ménages
- Rôle et engagements des différents signataires

Application de la charte : quartier des Hauts de Chambéry



Application de la Charte

- **Première opération de relogement**
 - Démarrage opération relogement février 2006
 - Démolition de 5 montées
 - 26 familles et 4 associations/services à reloger
 - 4 situations « complexes » repérées
 - 10 relogements « en cascade » supplémentaires

- Application des grands principes:
 - Information
 - Accompagnement des familles par le référent relogement du bailleur
 - Prise en compte des souhaits et besoins
 - Choix du nouveau logement
 - Conditions d'accueil dans le nouveau logement
 - Accompagnement dans le nouveau logement

Bilan évaluation

- **Bilan /évaluation de l'opération**
 - Situation initiale ménages et associations
 - Déroulement du relogement
 - Adéquation propositions//souhaits
 - Durée totale du relogement
 - Enquête satisfaction auprès ménages et associations relogés
 - Bilan financier

Bilan évaluation (suite)

- **Bilan / évaluation de la mission relogement**
 - Déroulement des réunions
 - organisation/ fréquence,
 - tableaux de bord,
 - situations complexes,
 - implication des différents partenaires,
 - thèmes abordés..
 - Mise en application de la charte relogement
 - Principes
 - Déroulements des relogements
 - Traitement des situations complexes
 - Difficultés, points forts et points de progrès

An aerial photograph showing a town nestled in a valley, surrounded by lush green fields and dense forests. In the background, a large mountain range with prominent peaks and ridges stretches across the horizon under a blue sky with scattered white clouds. The text "merci de votre attention" is overlaid in the center of the image in a bold, yellow, sans-serif font.

merci de votre attention